



---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**SEANCE DU 7 décembre 2007**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 27/11/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14/12/2007

**Restructuration du Haut de la Place de la Brèche concernant le lot  
19 : avenant n° 1 ; le lot 11 : avenant n° 3 et le lot 4 : marché  
complémentaire**

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc  
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -  
M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Michel GENDREAU - Mme  
Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU -  
Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU -  
Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme  
Marie-Edith BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Dominique GUIBERT - M. Marc  
THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Claudie LAROCHE -

**Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET**

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Rémy LANDAIS donne pouvoir à Gérard NEBAS
- Valérie UZANU donne pouvoir à Isabelle RONDEAU
- Elsie COLAS donne pouvoir à Madeleine CHAIGNEAU
- Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY
- Franck GIRAUD donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**Excusés :**

*Adjoints :*

Mme Geneviève RIZZI -

*Conseillers :*

M. Alain GARCIA - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM -  
Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme  
Christabelle CHOLLET -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 7 décembre 2007**

**DELIBERATION D20070524**

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES PROJETS STRUCTURANTS** **Restructuration du Haut de la Place de la Brèche concernant le lot 19 : avenant n° 1 ; le lot 11 : avenant n° 3 et le lot 4 : marché complémentaire**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Lors de sa séance du 22 septembre 2006, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer le marché relatif à l'aménagement du Haut de la Place de la Brèche. Ce marché comprend 18 lots (lots 4 à 23).

Les lots 24 à 30 ont, quant à eux, fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 2007 pour approbation des marchés.

De plus, en raison d'adaptations techniques incontournables à ce type de travaux, concernant la restructuration du Haut de la Brèche, des travaux supplémentaires se sont avérés nécessaires, pour les lots 11 et 19.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, ces modifications des prestations initiales nécessitent l'établissement d'avenants.

Les montants des marchés initiaux sont modifiés de la manière suivante :

<b>Lots</b>	<b>Désignation</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Marché initial H.T.</b>	<b>Montant avenant 1 en € H.T.</b>	<b>Montant avenant 2 en € H.T.</b>	<b>Montant avenant 3 en € H.T.</b>	<b>% d'augmentation ou de baisse cumulée</b>	<b>Montant du marché après avenant, en € H.T.</b>
11	Constructions métallatiques	GUYONNET	811 301,80	13 019,94	23 644,90	19 468,59	6,92 %	867 435,23
19	Table élévatrice	CEFAM ATLAS	76 430,00	5 500,00			7,20 %	81 930,00

La Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable pour l'avenant n° 3 au lot 11 et pour l'avenant n°1 au lot 19, respectivement les 12 novembre et 23 octobre 2007.

D'autre part, au mois de décembre 2006, la Communauté d'Agglomération de Niort informait la Ville de Niort que les eaux pluviales du Haut de la Place de la Brèche ne pouvaient pas être rejetées directement dans les réseaux d'eaux pluviales existants jusqu'à ce que le bassin d'orage du bas de la place soit réalisé.

Lors du Conseil Municipal du 21 septembre 2007, un marché complémentaire a été passé avec l'entreprise SEMEN TP pour la création d'un bassin d'orage temporaire destiné à recevoir les eaux pluviales en cas de fortes pluies.

La commission d'appel d'offres, en date du 12 novembre 2007, a attribué un autre marché complémentaire avec l'entreprise EUROVIA - lot n° 4 « VRD » - ayant pour objet la fourniture et la mise en place de pompes de relevage et des réseaux d'évacuation qui rejeteront progressivement les eaux pluviales dans le réseau existant pour un montant de 66 798,90 € HT.

Les crédits correspondant à ces diverses modifications sont prévus au Budget Principal : chapitre : 8 300 3031, fonction : 8 241, compte : 238.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver :

- Le marché complémentaire au lot 4 « VRD » avec EUROVIA pour un montant de 66 798,90 € HT.
- Les avenants n° 1 au lot 19, et n° 3 au lot 11.

- Autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer les documents afférents à ces attributions.

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	29
Contre :	1
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Signé**

**Gilles FRAPPIER**